



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL
Yvelines • Hauts-de-Seine

Communiqué de presse

Vélizy-Villacoublay, le 30 janvier 2017

VOTE DU BUDGET 2017 DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC INTERDEPARTEMENTAL YVELINES / HAUTS-DE-SEINE

Le Conseil d'administration de l'Etablissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine, composé des Conseillers départementaux des deux assemblées et présidé par Patrick Devedjian, a voté son budget pour l'année 2017, à Vélizy-Villacoublay.

Le Budget 2017, de près de 14 M€ en fonctionnement, permet de financer les trois politiques publiques d'intérêt interdépartemental déjà transférées à l'Etablissement :

- **l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental** : les activités transférées à l'EPI nécessitent une enveloppe de près de **12,7 M€ et la mobilisation de 300 agents** issus des deux Départements. Le service sera pleinement opérationnel au 1^{er} avril 2017 ;

- **l'adoption : 102 000 € sont prévus.** Le nouveau service interdépartemental de l'adoption, composé d'une vingtaine d'agents, a ouvert ses portes début janvier 2017 ;

- **l'archéologie préventive : 1,04 M€ en dépenses et 383 000 € de recettes propres**, tant sur les secteurs concurrentiel (fouilles) que non-concurrentiel (diagnostics), seront prévus pour cette activité, créée depuis le 1^{er} août 2016. 23 000 € en section d'investissement permettront également de financer l'acquisition et le renouvellement du matériel.

Toutes ces ressources, mises en commun au sein de l'Etablissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine, **sont financées uniquement par des transferts des budgets des services des deux Départements, à l'euro près.**

Ainsi, le budget de l'EPI concrétise l'engagement de ne pas dépenser plus d'argent public, mais d'être encore plus efficace dans la conduite des politiques publiques, au service des Yvelinois et des Hauts-séquanais.

Depuis 2015, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines travaillent à un rapprochement.

Patrick Devedjian, Député et Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, et Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, partagent la même vision et la même ambition pour les Hauts-de-Seine et les Yvelines. Leur idée principale est de réunir les capacités humaines et financières des deux Départements pour porter conjointement de grands projets capables d'améliorer le quotidien de leurs concitoyens. L'objectif de ce rapprochement est de répondre aux attentes de leurs administrés qui demandent à vivre sur des territoires attractifs et qui attendent des politiques efficaces, cohérentes, et soucieuses de la bonne utilisation de l'argent public. Ces deux Départements ont une grande frontière commune, ils partagent, en outre, de nombreux axes de transports, dont la Seine, qui sont, depuis toujours, des points de développement majeurs pour leurs territoires.

Contacts presse

Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Grégoire LÉBOUC
Tél. : 01 47 29 32 32

Courriel : glebouc@hauts-de-seine.fr
www.hauts-de-seine.fr

Conseil départemental des Yvelines

Inès CHARLES-LAVAUZELLE
Tél : 01 39 07 81 33

Courriel : icharleslavauzelle@yvelines.fr
www.yvelines.fr